

# CATALOGUE FORMATION

## MASTERE SPECIALISE DROIT DU SPORT ET DES COMPETITIONS



**DCG FORMATIONS** est un établissement d'enseignement supérieur soumis au contrôle pédagogique de l'état, via l'Académie de Paris. **DCG FORMATIONS** dispense des formations en Management de la durabilité allant de Bac à Bac +5, en présentiel et à distance, en formation initiale et continue.

- Numéro de déclaration d'activité est le, enregistrée auprès du préfet de la région Ile de France.
- Numéro SIRET

# FORMATION CERTIFIANTE

01-60-05-58-30

contact@dcgformations.fr - admissions@dcgformations.fr

## Présentation

Le Mastère Spécialisé Droit du Sport et des Compétitions (DSC) de DCG FORMATIONS est un diplôme inscrit au RNCP, Niveau 7 qui forme en 1 an à l'intersection du droit, du spectacle sportif et de la régulation, des managers de haut niveau capables gérer et garantir de l'organisation, la sécurisation et l'exploitation des événements sportifs.

Cette formation s'adapte parfaitement aux besoins de Responsables en charge du suivi règlementaire et de la transformation numérique dans les organisations, qui sont à la recherche de collaborateurs créatifs, passionnés, curieux et motivés.

Le Mastère Spécialisé DSC de DCG FORMATIONS permet d'être très opérationnel dès votre première expérience professionnelle. Des cours, conférences, Masterclass, Business Games assurés par des professionnels, experts dans leurs métiers.

La mise en relation avec notre réseau d'entreprises partenaires haut de gamme pour effectuer votre alternance.

## Certification

Titre enregistré au répertoire national des certifications professionnelles

## Prérequis

### NIVEAU(X) DE RECRUTEMENT

Bachelor/Licence et Bac+4

Prérequis :

Le Mastère Spécialisé Droit du Sport et des Compétitions (DSC) de DCG FORMATIONS est accessible aux titulaires d'une Licence/Bachelor ou tout autre diplôme de niveau 6 et en 2<sup>ème</sup> année Mastère, aux candidats ayant une validation de Mastère 1 ou d'une dérogation du certificateur.

**Accès sur étude de dossier et éventuellement entretien.**

# FORMATION CERTIFIANTE

01-60-05-58-30

contact@dcgformations.fr - admissions@dcgformations.fr

## Objectifs

Le Mastère Spécialisé Droit du Sport et des Compétitions (DSC) de DCG FORMATIONS est un diplôme reconnu par l'État de niveau 7 qui vise à atteindre les objectifs suivants :

- ❖ Apprendre à appliquer les normes des instances mondiales (FIFA, CIO, UCI, etc.) lors de l'organisation d'un événement
- ❖ Gérer les commissions de discipline, les procédures de dopage et la lutte contre la corruption
- ❖ Maîtriser le cadre juridique de l'accueil du public
- ❖ Négocier les contrats de cession de droits TV et digitaux, qui constituent souvent la première source de revenus
- ❖ Rédiger des contrats de "naming", de partenariat exclusif et protéger les partenaires contre l'Ambush Marketing
- ❖ Encadrer la vente de billets et la protection des marques liées à la compétition
- ❖ Gérer les contrats de travail spécifiques, les assurances et le droit à l'image des participants
- ❖ Maîtriser les périodes de mutation et les mécanismes de solidarité lors des mouvements de joueurs entre clubs
- ❖ Encadrer l'activité des agents et les commissions liées aux transactions Maîtriser les procédures devant le Tribunal Arbitral du Sport (TAS) ou les chambres de résolution des litiges des fédérations
- ❖ Savoir contester une décision fédérale ou un refus d'homologation devant les instances nationales.

## Méthode pédagogique et évaluation

### Modalités d'évaluation :

Études de cas et/ou tests et/ou dissertations et/ou analyses de texte et/ou QCM et/ou évaluation orale et/ou travaux de recherche / Contrôle continu / Bilan de l'alternance et des compétences (écrit + oral) / Soutenance des mémoires / Évaluation professionnelle en entreprise

Documents récapitulatifs de la formation :

Supports de Cours (formats PDF, et/ou Word et/ou PPT), des études de cas et/ou des supports audios et vidéos, d'éventuels exercices à faire en cours de formation

## Durée et Financement

### DURÉE DES ÉTUDES :

- 1 an pour les étudiants titulaires d'un Mastère ou d'un Mastère 1 ou diplôme équivalent.

# FORMATION CERTIFIANTE

01-60-05-58-30

contact@dcgformations.fr - admissions@dcgformations.fr

## Modalités et délais d'accès

### Délais d'accès

- ❖ Les inscriptions pour la rentrée de septembre 2026 se déroulent du 01 mars au 20 septembre 2026
- ❖ Les inscriptions pour la rentrée décalée de janvier 2027 se poursuivent jusqu'au 18 du mois de décembre

### Modalités

L'accès à nos formations peut être initié :

- ❖ Par l'employeur,
- ❖ A l'initiative du salarié avec l'accord de ce dernier,
- ❖ Par un étudiant ou son tuteur légal
- ❖ Alternance possible à partir de la 3<sup>e</sup> année

Après remplissage de la fiche d'inscription, notre école s'engage à vous répondre dans un délai de 72 heures.

Si la formation nécessite des prérequis, nous vous proposerons alors, et ce quel que soit le mode de financement que vous envisagez, un test de connaissance et/ou un entretien de positionnement (par appel téléphonique ou en visioconférence) et/ou une étude de votre dossier.

Cette formation ne possède pas d'équivalence et de passerelle

Les étudiants qui entrent en première année doivent obligatoirement valider tous les blocs de compétences

### POURSUITES D'ÉTUDES

Ce Mastère a une finalité professionnelle et débouche donc sur un emploi.

# FORMATION CERTIFIANTE

01-60-05-58-30

[contact@dcgformations.fr](mailto:contact@dcgformations.fr) - [admissions@dcgformations.fr](mailto:admissions@dcgformations.fr)

## Débouchés

- ❖ Compliance Officer
- ❖ Responsable déontologie
- ❖ Juriste conformité
- ❖ Juriste en Fédération Sportive
- ❖ Juriste en Ligue Professionnelle
- ❖ Chargé de mission
- ❖ Responsable Juridique
- ❖ Contract Manager
- ❖ Stadium Manager
- ❖ Agent de Joueurs
- ❖ Consultant en Intégrité
- ❖ Responsable Sponsoring et Hospitality
- ❖ Consultant en conformité digitale
- ❖ Juriste Junior

Rythme : 2 jours en formation et 3 jours en entreprise

# FORMATION CERTIFIANTE

01-60-05-58-30

contact@dcgformations.fr - admissions@dcgformations.fr

## Programme

Rythme : 2 jours en formation et 3 jours  
en entreprise

La formation DSC de l'année de spécialisation est organisée en deux (2) blocs :

## **AXE 1 : MATIERES DE SPECIALISATION**

### **Semestre 1 :**

- ❖ Image de Marque et Branding Sportif
- ❖ Gestion des partenariats et relations publiques
- ❖ Ethique et Responsabilités des Acteurs Sportifs
- ❖ Enjeux financiers du sport moderne
- ❖ Organisation Institutionnelle du Sport
- ❖ Stratégies d'influence et de lobbying
- ❖ Veille et Benchmark sportif
- ❖ Business Game

### **Semestre 2 :**

- ❖ Droit et réglementations du sport
- ❖ Gestion de projet et l'innovation
- ❖ Arbitrage Sportif et Contentieux
- ❖ Leadership et management des équipes
- ❖ Business Game
- ❖ Stage (obligatoire)
- ❖ Rédaction du Mémoire professionnel

## **AXE 2 : EXIGENCES DE CERTIFICATION (FACULTATIF)**

- ❖ Validation des blocs de compétences :

**Bloc 1 :** Créer et développer un projet d'entrepreneuriat numérique avec l'aide de l'IA

**Bloc 2 :** Concevoir un projet numérique dans une démarche UX Design en s'adaptant à l'IA

**Bloc 3 :** Conduire un projet numérique en méthodologie agile, élaborer son cahier des charges fonctionnel et ses spécifications techniques

**Bloc 4 :** Elaborer une stratégie e-marketing et de communication d'un projet d'entrepreneuriat numérique avec l'aide de l'IA

**Bloc 5 :** Réaliser des études et rédiger des rapports en intelligence économique et stratégie d'entreprise

Rythme : 2 jours en formation et 3 jours en entreprise

## FORMATION CERTIFIANTE

01-60-05-58-30

contact@dcgformations.fr - admissions@dcgformations.fr

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap



**Référent handicap** : Stéphane NOAH

**Téléphone** : 0160055830

**Mail** : Stephanenoah@emsp-bs.fr

Contacts

Mail : contact@dcgformations.fr / admissions@dcgformations.fr

Numéro : 0160055830

Les informations relatives au coût de cette formation sont accessibles en cliquant sur le lien suivant [\\_Cette page](#)

## Financement

- ❖ Le contrat d'alternance : l'entreprise s'acquitte des frais de scolarité en lieu et place de l'étudiant.
- ❖ Le Congé Individuel de Formation (CIF).
- ❖ L'aide individuelle à la formation (AIF), si vous êtes demandeur d'emploi
- ❖ Le financement personnel via un job étudiant ou un prêt bancaire.
- ❖ Vous avez la possibilité de payer vos frais de scolarité en plusieurs fois.
- ❖ Séminaire de recherche d'entreprises
- ❖ Coaching individuel
- ❖ Mise en relation avec les partenaires de l'école

## Aide à la recherche d'entreprise

- ❖ Séminaire de recherche d'entreprises
- ❖ Coaching individuel
- ❖ Mise en relation avec les partenaires de l'école